

Comprendre la gestion des **DONNÉES PERSONNELLES** par Tiime Software en chiffres

La présente charte de données personnelles est destinée à vous présenter les principes mis en œuvre par Tiime Software et à répondre à vos interrogations en matière de données personnelles, lorsque vous utilisez les applications Tiime. Ces principes s'appliquent à la fois aux cabinets d'expertise comptable ainsi qu'à leurs entreprises clientes.

Les modalités des traitements de données personnelles sont détaillées dans les politiques et annexes de données personnelles disponibles directement sur chaque application Tiime que vous utilisez.

NOS 10 ENGAGEMENTS CLÉS

- **Engagement 1** : Collecter et traiter les seules données personnelles nécessaires, conformément à nos documents contractuels en matière de données personnelles
- **Engagement 2** : Garantir la transparence des données personnelles traitées et leurs modalités de traitement dans le cadre de l'usage de nos applications
- **Engagement 3** : Lorsque nous avons la qualité de sous-traitant, respecter vos instructions liées au traitement des données personnelles dans le cadre du RGPD précisées dans les conditions contractuelles de l'application concernée
- **Engagement 4** : Maintenir et faire constamment évoluer les mesures de sécurité et de confidentialité des données traitées via nos applications
- **Engagement 5** : Notifier toute violation de données dans les délais précisés par le RGPD
- **Engagement 6** : Contractualiser avec tout nouveau sous-traitant ultérieur auquel nous ferions appel en nous assurant qu'il présente des garanties suffisantes et mettre régulièrement à jour la liste de nos sous-traitants disponible sur nos applications
- **Engagement 7** : Supprimer les données personnelles lorsque notre relation prend fin, sauf exceptions, notamment si ces données doivent être conservées pour des raisons légales ou pour nous permettre de gérer un éventuel litige
- **Engagement 8** : Fournir toute information utile vous permettant de remplir vos obligations

- **Engagement 9** : Prendre en compte la protection de la vie privée avant même la conception d'un système impliquant un traitement de données personnelles, ainsi qu'à chaque étape du traitement
- **Engagement 10** : Tenir deux registres des catégories d'activités de traitements, l'un pour les traitements effectués en tant que sous-traitant pour le compte des cabinets d'expertise comptable (incluant les traitements relatifs à leurs entreprises clientes), et le second pour les traitements effectués pour notre propre compte, en tant que responsable de traitement

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS EN 10 POINTS

ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR LE RGPD ?

Le RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles – s'applique à tout organisme, quels que soient sa taille, son pays d'implantation et son activité, qui traite des données personnelles pour son compte ou pour un tiers, si cet organisme est établi dans l'Union Européenne ou que son activité cible des résidents européens.

Deux conditions sont nécessaires à un traitement de données personnelles :

- ✓ Les données transmises sur les applications Tiime doivent être personnelles, c'est-à-dire qu'elles se rapportent à une personne physique directement (ex : nom, prénom) ou indirectement (ex : adresse IP, identifiant)
- ✓ Ces données doivent faire l'objet d'un traitement par Tiime Software, les cabinets d'expertise comptable ou les entreprises clientes selon les cas : collecte, enregistrement, conservation, extraction, consultation, utilisation notamment

Ainsi, un fichier contenant des coordonnées d'entreprise uniquement (« Société X », adresse postale de la société, email de contact générique « societex@mail.com »), n'est pas un traitement de données personnelles.

Les différentes fonctionnalités des applications Tiime peuvent impliquer le traitement de données personnelles par une société de droit français et ciblant des résidents européens.

Les cabinets d'expertise comptable, leurs entreprises clientes ainsi que Tiime Software doivent donc respecter le RGPD.

EST-QUE TIIME SOFTWARE EST RGPD COMPLIANT ?

Nous suivons depuis le 25 mai 2018 les obligations imposées par le RGPD. Pour recueillir des données personnelles dans le cadre de nos applications, nous disposons d'une base légale (contrat, consentement, intérêt légitime par exemple).

Nous nous engageons à ce que les traitements soient réalisés uniquement pour la mission confiée par le client ou selon les modalités détaillées dans les documents contractuels relatifs à notre gestion des données personnelles.

QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE TIIME SOFTWARE

Selon les fonctionnalités de nos applications, nous pouvons être responsable de traitement ou sous-traitant :

- ✓ **Sous-traitant** : nous sommes sous-traitant lorsque nous agissons pour le compte des cabinets d'expertise

comptable, sur leurs instructions et sous leur autorité. Cela signifie que les entreprises clientes disposent d'une lettre de mission avec les cabinets d'expertise comptable (responsables de traitement ou sous-traitants selon les cas), lesquels font appel à Tiime Software pour ses solutions logicielles (sous-traitant). En tant que sous-traitant, nous avons plusieurs obligations, notamment en termes de transparence et de traçabilité des données, de sécurité et de confidentialité des données traitées, ainsi qu'en matière d'assistance, d'alerte et de conseil du responsable de traitement.

- ✓ **Responsable de traitement** : nous pouvons également collecter et traiter des données personnelles pour notre propre compte, en déterminant les moyens de traitement (données traitées et procédés employés notamment) et les objectifs de ce traitement. Les cabinets d'expertise comptable peuvent être, vis-à-vis de leurs entreprises clientes, responsables de traitement ou sous-traitants. Il revient au responsable de traitement de s'assurer notamment de la licéité du traitement et des moyens pour y procéder (détermination des données traitées, durée de conservation, etc.).

Notre rôle et celui des cabinets d'expertise comptable sont détaillés pour chacune de nos applications dans la documentation contractuelle disponible directement sur nos applications.

À QUI APPARTIENNENT LES DONNÉES FOURNIES AUX APPLICATIONS TIIME ?

Les données que vous communiquez n'appartiennent pas à Tiime Software : Chacun est responsable et reste propriétaire des données fournies. Tiime Software et ses sous-traitants autorisés utilisent ces données dans le respect du RGPD, après consentement de la politique de données personnelles par les utilisateurs des applications.

- ✓ **Données des entreprises clientes des cabinets d'expertise comptable** : Les cabinets d'expertise comptable traitent les données de leurs clients pour réaliser leur mission d'expertise comptable (ex : traitement des factures de vente). Les entreprises clientes en restent propriétaires.
- ✓ **Données des cabinets d'expertise comptable** : Les cabinets d'expertise comptable restent responsables et propriétaires des données fournies sur les applications Tiime (ex : login).
- ✓ **Données de Tiime Software** : La documentation, les images, informations, logos, écrans d'interface graphique, et toutes autres données fournies par Tiime Software dans le cadre de l'utilisation de ses applications, demeurent sa propriété.

COMMENT VOS DONNÉES SONT-ELLES UTILISÉES ?

Vos données sont principalement traitées pour que vous puissiez bénéficier des fonctionnalités de nos applications.

Nous pouvons également les utiliser pour procéder notamment au suivi de votre navigation sur nos applications ou à l'établissement de rapports statistiques, dans un but d'amélioration de nos services et de développement de nouveaux services.

PAR QUI VOS DONNÉES SONT-ELLES UTILISÉES ?

Vos données peuvent être utilisées par les services internes habilités de Tiime Software ou une société appartenant au groupe Tiime, principalement afin de vous fournir les services que vous avez sollicités.

Nous faisons également appel à plusieurs sous-traitants, qui agissent pour notre compte et sur nos instructions. La liste de ces sous-traitants est intégrée dans les politiques et annexes de données personnelles que vous acceptez au moment de votre première connexion à l'une des applications Tiime. Cette liste étant susceptible d'évoluer, nous la mettons régulièrement à jour.

Si vous êtes une entreprise cliente d'un cabinet d'expertise-comptable (lui-même client de Tiime), vos données sont également utilisées par votre expert-comptable, afin de réaliser la mission que vous lui avez confiée. Celle-ci est formalisée par la lettre de mission que vous avez signée avec votre expert-comptable.

EST-CE QUE LES SOUS-TRAITANTS DE TIIME SOFTWARE SONT RGPD COMPLIANT ?

Nous portons une attention particulière à la protection des données personnelles de nos clients cabinets d'expertise comptable et de leurs entreprises clientes, ce qui implique un choix méticuleux de nos partenaires. Nous collaborons avec des entreprises soucieuses des données personnelles de leurs clients, qui nous fournissent des garanties contractuelles en termes de données personnelles. Notamment, toutes les données traitées dans le cadre de nos applications sont hébergées dans l'Union Européenne.

OÙ VOS DONNÉES SONT-ELLES CONSERVÉES ?

Nous faisons appel à des prestataires (comme Amazon Web Services ou Heroku) qui disposent de data center dans l'Union Européenne et s'engagent à y héberger les données. Cette obligation répond aux exigences en matière de stratégie de gestion des risques dictée par le RGPD et l'Ordre des Experts-Comptables. Nous n'opérons pas de transfert de données personnelles en dehors de l'Union Européenne, sauf si notre prestataire y est contraint sur réquisition ou demande légalement autorisée de la part des autorités habilitées.

COMMENT VOS DONNÉES SONT-ELLES SÉCURISÉES ?

Tiime Software évoluant dans le domaine réglementé de l'expertise comptable, la sécurité des données traitées par nos applications est essentielle, que ce soit pour les cabinets d'expertise-comptable ou pour leurs clients.

- ✓ **Technologies récentes et adaptées** : Nous utilisons les technologies les plus récentes et les mieux adaptées pour protéger ces données, en respectant au mieux l'état de l'art en matière de sécurité et de disponibilité des données. C'est pour cette raison que toutes les données communiquées sur nos applications Tiime sont hébergées dans l'Union Européenne.
- ✓ **Sauvegarde quotidienne** : Les données bénéficient d'un stockage à valeur probante certifiée par Univer-sign et sont sauvegardées quotidiennement en France par Amazon Web Services.
- ✓ **Cybersécurité** : Nous collaborons avec des sociétés spécialisées en cybersécurité, afin de mettre en place des mesures de sécurité liées à l'intrusion. Nos partenaires procèdent régulièrement à des tests d'intrusion afin d'auditer et d'améliorer la sécurité des applications, et nous accompagnent dans l'évolution constante de nos processus de sécurité informatique.
- ✓ **Protection des entreprises clientes des cabinets d'expertise comptable** : Nous respectons les dispositions de la Directive Européenne sur les Services de Paiement n°2 (notamment l'authentification forte pour les paiements en ligne). De plus, les échanges de données entre les banques et les applications Tiime Accounts et Tiime Invoice sont sécurisés via des protocoles de sécurité de niveau bancaire.

EST-CE QUE VOUS POUVEZ RÉCUPÉRER VOS DONNÉES TRANSMISES SUR LES APPLICATIONS TIIME ?

Vous pouvez réaliser un export de données afin de récupérer l'ensemble de vos données à tout moment au cours ou à la fin de votre contrat avec Tiime Software. En cas de perte de données ou de bug informatique, nous sommes en mesure de restaurer les données contenues dans les applications Tiime, conformément aux conditions de nos prestataires, dans les délais légaux.

ENCORE UNE QUESTION ?

Nous avons envisagé les principales questions que vous êtes susceptible de vous poser en matière de données personnelles dans le cadre de l'utilisation de nos applications.

Si vous avez une question supplémentaire, si votre situation est spécifique, ou encore si vous souhaitez des précisions à l'une des réponses ci-dessus, vous pouvez :

- ✓ Consulter la politique ou annexe de données personnelles spécifique à l'application Tiime que vous utilisez ;
- ✓ Envoyer un mail à notre référent en matière de données personnelles, à l'adresse donnees-personnelles@tiime.fr, qui vous répondra dans les meilleurs délais.

Le présent document est fourni à titre informatif et n'est pas contractuel. Les politiques et annexes de données personnelles de Tiime Software sont disponibles sur les applications. La